

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 12	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 3
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 3 mai 2016

Vote(s) pour : 36

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 9 mai 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-05-09-BD-17 :

Autorisation de signature des marchés d'entretien des espaces publics communautaires.

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 2 mai 2016 d'attribuer les lots comme suit :

- Lot 1 : Entretien des espaces verts, sans montant minimum et sans montant maximum, à la société TERA Paysage Environnement.
Les commandes annuelles sont estimées à 250 000 € HT.
- Lot 2 : Entretien des espaces verts – Lot réservé (article 15 du Code des marchés publics), sans montant minimum et sans montant maximum, à la société Association des Paralysés de France.
Les commandes annuelles sont estimées à 50 000 € HT.
- Lot 3 : Propreté, sans montant minimum et sans montant maximum, à la société VIA Services.
Les commandes annuelles sont estimées à 250 000 € HT.
- Lot 4 : Entretien de l'éclairage public, sans montant minimum et sans montant maximum, à la société EIFFAGE Energie Lorraine Marne Ardennes;
Les commandes annuelles sont estimées à 100 000 € HT.

Ces marchés sont conclus pour une durée d'un an renouvelable deux fois une année.

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'entretien des espaces publics communautaires,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les 4 marchés correspondants avec les sociétés retenues par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme
Metz, le 10 mai 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 9 mai 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 10 – Déchèterles de MM – Convention d'utilisation par les habitants de la CCVM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 11 – Attribution de l'accord cadre multi attributaires pour l'acquisition de véhicules de collecte des déchets.	1	
Point 12 – Régie HAGANIS : approbation du programme d'investissement 2016 en matière d'assainissement. <i>Annexe</i> : Tableaux.	1 1	 Delbz - AR
Point 13 – Versement d'une contribution 2016 à la Régie HAGANIS au titre des missions d'entretien et de maintenance des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales.	1	
Point 14 – Réseau d'évacuation des eaux pluviales et cours d'eau : programme d'investissement 2016 et convention financière relative au programme d'assainissement entre la Régie HAGANIS et MM. <i>Annexe</i> : Tableau investissement. <i>Annexe</i> : Convention financière. <i>Annexe</i> : Tableau convention cadre. <i>Annexe</i> : Récapitulatif des travaux.	1 1 1 1 1	
Point 15 – DSP Transports – Renouvellement de 5 minibus par la SAEML TAMM. Demande de garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt.	1 1	
Point 16 – DSP Transports – Renouvellement de 9 bus standard par la SAEML TAMM. Demande de garantie d'emprunt. <i>Annexe</i> : Contrat de prêt.	1 1	
Point 17 – Autorisation de signature des marchés d'entretien des espaces publics communautaires.	1	
Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 10 mai 2016

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL